



Municipalité de
La Macaza
53, RUE DES PIONNIERS
LA MACAZA (QUÉBEC) J0T 1R0



Bulletin d'informations novembre 2015

Mot de la mairesse

Chères Macaziennes et chers Macaziens,

Pas croyable comme le temps passe rapidement. Nous en sommes à la dernière édition du bulletin municipal pour l'année 2015. Je sais que pour beaucoup d'entre vous, le bulletin municipal est important, vous avez hâte de le recevoir, vous l'attendez. Lors du sondage effectué dans le cadre de la politique familiale municipale et démarche municipalité amie des aînés, vous nous avez fait savoir que vous aimeriez être davantage informé sur ce qui se passe dans notre municipalité.

La municipalité entend répondre à votre demande et se propose de travailler davantage au cours de la prochaine année sur les communications en utilisant tous les outils nécessaires pour y parvenir. Comment? Lesquels? Me direz-vous?

La rédaction mensuelle d'un bulletin municipal s'avère un travail colossal pour nos bénévoles et la direction. C'est grâce à leur engagement que nous pourrons maintenir le rythme de 11 parutions pour la prochaine année. La municipalité privilégiera ce canal de communication.

Un 2^e outil s'avère de grande importance : le site web. Sa mise à niveau a tardé à venir, mais nous pouvons maintenant naviguer sur notre site internet de façon beaucoup plus conviviale, ce qui en fait un outil important et la municipalité entend maintenir une mise à jour constante.

La municipalité veut se mettre à l'heure des réseaux sociaux. Facebook est un outil moderne qui permet de rejoindre très rapidement beaucoup de monde. La municipalité développera cet outil au cours de la prochaine année.

Les médias locaux, journaux et radios sont aussi des outils essentiels dans la transmission d'informations et seront utilisés lorsque nécessaires.

Je vous invite à me faire part de vos idées, vos commentaires afin que nous puissions mettre en place un réseau de communications qui répondent à vos attentes. Je vous rappelle que je suis toujours disponible pour entendre vos commentaires et répondre à vos questions,

Vous trouverez dans ce bulletin le « Rapport de la mairesse sur la situation financière de l'année 2015 ». Ce document paraîtra dans le Journal l'Information du Nord Vallée de la Rouge et sera également sur notre site internet. Vous y trouverez toutes les informations pertinentes concernant la gestion municipale de la dernière année.

Je vous invite à une rencontre d'échanges avec vos élus, le lundi 14 décembre dès 18 h 00, afin de connaître vos priorités pour l'année 2016. La séance du conseil se tiendra à 19 h 00. Nous désirons vous entendre. Vos suggestions, vos besoins nous intéressent.

De plus, une séance extraordinaire est prévue pour la présentation du « Budget 2016 », lundi, le 21 décembre à 19h00 Bienvenue à tous.

Je termine en vous souhaitant un « Joyeux temps des Fêtes ».

Céline Beauregard
Votre mairesse

Sommaire

Mot de la mairesse	1
Rapport de la mairesse	2
Faits saillants de la séance du conseil	5
Urbanisme	6
Changez d'air	
Travaux publics	
RIDR	7
Jardin communautaire	
Les castors	
Travaux du pénitencier	
Bibliothèque	8
Lancement	9
Bingo dinde	
Dépouillement	
Pour s'amuser	10
Paniers de Noël	11
Messe	
Brunch, Quilles	
Horaire de bureau	12
Horaire de la bibliothèque	
L'âge d'or	
Calendrier des événements	

**En cas d'urgence, vous
pouvez rejoindre
le Service des travaux
publics ou l'employé de
garde au (819) 278-5074**

**Date de tombée de la prochaine
édition**

Info Municipale
18 janvier 2016

Merci de nous aider à vous offrir
un bulletin de nouvelles.

Prochaine parution janvier 2016

Si vous voulez partager un
commentaire vous pouvez
communiquer par courriel :
info@munilamacaza.ca ou venir
nous voir à la municipalité.



Rapport de la mairesse sur la situation financière 2015 et dépôt de la liste des contrats de la Municipalité de La Macaza

Chers citoyens et chères citoyennes de La Macaza, membres du conseil, directrice générale,

Conformément à l'article 955 du Code municipal du Québec, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport sur la situation financière de la Municipalité. Tel que stipulé par la loi, ce rapport doit être déposé au moins quatre semaines avant le dépôt du budget pour adoption et sera publié dans les médias, le « Bulletin municipal », le site web de la municipalité et disponible sur demande au bureau municipal.

Le présent rapport vous informera sur les états financiers de 2014, le dernier rapport du vérificateur externe ainsi que du programme triennal d'immobilisations. Il traitera également des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice actuel et des orientations générales du prochain budget. Finalement, conformément à la loi, je déposerai la liste des contrats de plus de 25 000 \$ octroyés au cours de la dernière année, ainsi que la rémunération accordée aux élus.

Permettez-moi de remercier tout le personnel de la municipalité pour leur travail fait avec le souci constant du travail bien fait au moindre coût. Pour ce rapport financier, mes remerciements s'adressent plus particulièrement à la direction de la municipalité et au service comptable.

États financiers et rapport du vérificateur pour l'année 2014

Préparés sous la responsabilité du vérificateur externe Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l. Comptables agréés, les états financiers vérifiés de l'année 2014, déposés en avril 2015, faisaient état d'un excédent (surplus) de 249 406\$ durant cet exercice financier. Les revenus de l'année 2014 ont été de 2 519 523\$ pour des charges de 2 416 195 \$ incluant les amortissements.

Selon le rapport du vérificateur, c'est une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de La Macaza que démontrent les états financiers au 31 décembre 2014.

La municipalité disposait d'un surplus libre de 823 547\$. Le surplus libre consiste en une somme que la municipalité peut affecter selon les besoins sans aucune forme de contraintes. De plus un transfert de 103 760 \$ a été effectué dans notre fonds vert, ce qui donne un surplus affecté de 212 917 \$ aux projets touchant l'environnement.

Selon le rapport du vérificateur, c'est une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de La Macaza que démontrent les états financiers au 31 décembre 2014.

De plus, selon le « Profil financier », que vous pouvez consulter sur le site internet du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire (MAMOT), les charges nettes par 100 \$ de richesse foncière uniformisée (RFU) sont de 1,13 \$ comparativement à 1,53 \$ pour les municipalités de la MRC et de 1.86 \$ pour la province. Le taux d'endettement, toujours par 100 \$ de RFU est de 0,41 \$ comparativement à 1,31 \$ pour la MRC et de 2,10 \$ pour la province. La richesse foncière uniformisée, soit la valeur totale de tous les immeubles et terrains de la municipalité est de 219 115 900 \$.

Indications primaires pour l'année 2015

Le budget adopté pour l'année 2015 prévoyait des revenus et des dépenses de 3 161 265\$ incluant le remboursement de 20 600\$ pour la dette à long terme. Nous prévoyons terminer l'année avec un léger surplus en raison de revenus qui se sont avérés supérieurs à ce qui avait été anticipé et de dépenses que la municipalité n'a pas eu à assumer.

Programme triennal d'immobilisation

Pour l'année 2015, le programme triennal d'immobilisation couvrant la période 2015 – 2017 tel qu'adopté en décembre 2014 prévoyait la réalisation des travaux suivants :

- ✓ Courbe Miljour – 371 900\$ (complété);
- ✓ Bornes-fontaines sèches – 4 000 \$ (complété);
- ✓ Internet Haute-Vitesse – 40 000\$ (complété en décembre 2015);
- ✓ Barrage du Lac-Chaud – 25 000\$ (remis 2016);
- ✓ Réfection de la salle communautaire – 90 000\$ (en 2016);

- ✓ Réfection de la bibliothèque – 25 000\$ (complété);
- ✓ Stationnement Lac Macaza – 25 000\$ (2016);
- ✓ Réseau routier en général – 97 737\$ (complété);
- ✓ Chemin de l’Aéroport – 250 000\$ (2017);
- ✓ Stationnement – pont piste cyclable – 35 000\$ (en cours);
- ✓ Téléphonie IP – 12 800\$ - (complété);
- ✓ Chemin du Lac-Chaud – 30 000\$ - (2016);
- ✓ Chemin de la Baie-Clair – 30 000\$ - (2016);
- ✓ Remplacement véhicule voirie-camionnette – (en cours);
- ✓ Asphaltage chemin du Lac-Caché – 1 684 000\$ (en attente);
- ✓ Muret chemin de L’Aéroport – 7 000 \$ (2016);
- ✓ Jardin communautaire – 3 000 \$ – (complété);
- ✓ Ordinateurs-logiciels- bibliothèque – 7 000 \$ (complété);
- ✓ Chemin du Pont couvert – 25 000\$ (complété en décembre 2015)
- ✓ Air conditionné – âge d’or –1 000 \$ – (complété);
- ✓ Travaux voûte – 8 000 \$ – (2016);
- ✓ Camping municipal et autres – 300 000\$ (en cours);
- ✓ Pont couvert – 50 000\$ – (en cours);
- ✓ Terrain du pont couvert – 30 000\$ – (en cours);
- ✓ Rétrocaveuse – 125 000\$ – (2016);
- ✓ Réseau routier – 135 164\$ – (2016);
- ✓ Remplacement véhicule 10 roues – 250 000\$ – (2017);

Comme vous le constatez, plusieurs des projets sont soit complétés ou en voie de l’être sous peu. D’autres projets seront complétés ou ont été remis en 2016 pour réaliser certains travaux ou par des contingences hors du contrôle de la municipalité et des délais d’obtention des autorisations requises des ministères.

Au niveau des autres réalisations, nous notons :

- ✓ Embauche d’une directrice générale adjointe, Madame Manon Côté;
- ✓ Restructuration dans l’administration du bureau municipal. En 2014 nous avions 5 employés et à ce jour 4 y travaillent à temps plein.
- ✓ Archivage de tous les documents tant à l’urbanisme que l’administration.
- ✓ Réalisation de plusieurs activités culturelles et de loisirs dont : Les journées de la culture, la fête nationale, la fête du Canada, la fête des ethnies, la fête de la pêche et la fête de l’hiver;
- ✓ Achat d’un terrain sur le chemin des Cascades;
- ✓ Mise en place de la politique MADA – adoption en décembre 2015;

Orientations générales de l’administration, du prochain budget 2016 et du programme triennal d’immobilisation

Nous comptons également travailler sur les priorités suivantes :

- ✓ Finalisation des mandats de la Municipalité au niveau du schéma de couverture de risque;
- ✓ Renouvellement de l’entente de l’agglomération;
- ✓ Poursuite de l’envoi du bulletin municipal sur une base mensuelle;
- ✓ Rédaction d’une planification stratégique;
- ✓ Modification des règlements de l’urbanisme;
- ✓ Mise en place du plan de gestion des matières résiduelles en collaboration avec la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR);
- ✓ Réalisation des projets de l’année 1 du plan d’action de la Politique MADA;
- ✓ Suivi rigoureux de la démarche entreprise concernant les installations sanitaires;
- ✓ Travailler en étroite collaboration avec les Associations de lacs pour la protection de l’environnement;
- ✓ Réfection générale de notre réseau routier.

En décembre, le Conseil municipal déposera son budget pour l’année 2016 et le plan triennal d’immobilisation. Ce plan vous informera, en plus des projets en cours et déjà annoncés, des travaux que la municipalité compte faire en vue d’améliorer vos infrastructures.

Rémunération des élus

Tel que requis par l’article 11 de la « Loi sur le traitement des élus municipaux », voici le traitement accordé à vos élus en 2014. Chaque conseiller reçoit une rémunération de base annuelle de 5 158.00 \$ et une allocation annuelle de 2 579.00 \$ pour un total de 7 737.00 \$. La Mairesse reçoit, pour sa part, une rémunération de base annuelle de 15 480.00 \$ et une allocation annuelle de 7 740.00 \$ pour un total de 23 220.00 \$.

Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$

Conformément à l'article 955 du Code municipal, je dépose la liste de tous les contrats de l'année courante comportant une dépense de plus de 25 000 \$ ainsi que tous les contrats de 2 000 \$ et plus d'un même fournisseur totalisant une dépense dépassant 25 000 \$. Toutefois, quatre fournisseurs ont reçu des contrats ou des commandes dont le montant total, pour l'année 2015, dépasse la somme de 25 000 \$. À des fins de transparence, nous vous indiquons ces quatre fournisseurs.

CONTRATS OCTROYÉS DE 25 000\$ ET PLUS

Fournisseur	Motif	Montant
Inter Chantier Inc.	Réfraction de la courbe à Miljour	338 578.38 \$
Ministère des Finances	Services SQ	184 467.00 \$
MRC D'Antoine Labelle	Quote-part	146 753.00 \$
Ville de Rivière-Rouge	Quote-part agglomération	213 183.76 \$
Claude Hébert	Collecte des déchets et recyclable	79 689.74 \$
Doris Nadon Excavation	Contrat de déneigement	83 310.16 \$
Régie intermunicipale de la Rouge	Traitement des résidus domestiques	70 338.96 \$
Ville de Rivière-Rouge	Supra-locaux	42 511.70 \$
Aon Hewitt	Assurance collective	56 562.40 \$

Liste des contractants dont les contrats totalisent plus de 25 000\$

Les Agrégats de Labelle Inc.	Sable - poussière de pierre - gravier	37 868.98 \$
F. Clément & Fils Inc.	Location d'équipement	35 312.10 \$
Énergie Valero Inc.	Diesel et huile à chauffage	32 393.51 \$
Expert Rénovation P.A. Inc.	Bibliothèque / gazebo	27 011.00 \$

Conclusion

Conformément à la loi, une séance extraordinaire aura lieu le 21 décembre 2015 à 19 h 00 en vue d'adopter le budget 2016 et le programme d'immobilisations à laquelle vous êtes cordialement invités.

Au nom du conseil municipal, nous nous engageons à poursuivre une gestion rigoureuse du budget municipal et nous vous invitons à vous tenir informé des activités de notre communauté afin d'y participer et si possible de vous impliquer en tant que bénévoles.

Je conclus en vous assurant que la situation financière de la municipalité est demeurée saine au cours de la dernière année.

La Mairesse,

Céline Beauregard



COMMUNIQUÉ

FAITS SAILLANTS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 NOVEMBRE 2015

- La municipalité supporte les Chevaliers de Colomb en octroyant un montant de 100 \$ pour l'organisation du Bingo-dindes annuel. Soulignons que les sommes amassées serviront à la préparation des paniers de Noël.
- La municipalité honorera son engagement de « Membre étoile » et versera à l'organisme Munispec son versement annuel de 500 \$ pour supporter leurs objectifs de financement pour l'année 2016.
- Dans le cadre des festivités entourant les commémorations du 125e anniversaire du décès du curé Antoine-Labelle, la municipalité a manifesté son intérêt à recevoir le spectacle «Labelle – Légendes du Nord» pour un montant de 350 \$. Seulement 4 municipalités auront la chance de présenter ce spectacle, croisons-nous les doigts!
- Pour contribuer à réduire la pollution, la municipalité adhère au programme CHANGEZ D'AIR! Voir détail du programme à la page 6 du bulletin.
- Pour prendre une part active à la préservation de nos ressources en eau, la municipalité renouvelle son adhésion 2016 à « l'Alliance pour une gestion intégrée et responsable » de la rivière du Diable au montant de 250 \$.
- Une subvention de 626 \$ est accordée à l'association des propriétaires du Lac-Clair suite à la réception de leur rapport d'activités d'ensemencement, d'analyse d'eau et de préservation de la ressource.
- La séance extraordinaire pour l'adoption des prévisions budgétaires 2016 et du plan triennal d'immobilisations 2016, 2017, 2018, de la municipalité de La Macaza, est fixée au 21 décembre 2015 à 19 h 00.
- La municipalité renouvelle son adhésion annuelle à l'organisme Plein Air Haute Rouge au montant de 1500 \$ afin de les supporter dans l'organisation et la promotion d'activités de plein air pour l'année 2016.
- Tous les conseillers(ères) ont déposé leur déclaration d'intérêts pécuniaires conformément à la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*.
- Le conseil a adopté le calendrier des séances du conseil municipal pour l'année 2016
 - **LUNDI 11 JANVIER 2016**
 - **LUNDI 8 FÉVRIER 2016**
 - **LUNDI 14 MARS 2016**
 - **LUNDI 11 AVRIL 2016**
 - **LUNDI 9 MAI 2016**
 - **LUNDI 13 JUIN 2016**
 - **LUNDI 11 JUILLET 2016**
 - **LUNDI 8 AOÛT 2016**
 - **LUNDI 12 SEPTEMBRE 2016**
 - **MARDI 11 OCTOBRE 2016**
 - **LUNDI 14 NOVEMBRE 2016**
 - **LUNDI 12 DÉCEMBRE 2016**
- Madame la mairesse, fait la lecture de son rapport sur la situation financière de la municipalité puis elle en fait le dépôt conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal.
- Selon les résultats des analyses d'optimisation du projet, le conseil de la municipalité de La Macaza adopte une résolution pour l'étude de scénarios de regroupement avec d'autres municipalités de la MRC, concernant les services d'incendie.
- Pour assurer la sécurité de nos citoyens, une demande sera acheminée à Hydro-Québec pour procéder à des travaux touchant l'éclairage sur le chemin du Lac-Caché (Courbe à Miljour).
- Madame la mairesse présente le sommaire du projet du plan de gestion des matières résiduelles conjointes PGMR 2016-2020.
- Le conseil, suite aux recommandations du CCU, a accepté cinq (5) dérogations mineures : 162, chemin de la Baie-Claire, 1416, chemin du Lac-Chaud, 146, chemin du Lac-Clair, Matricule 0635-38-8777, 1116, chemin du Lac-Chaud.
- Résultat des vidanges de fosses septiques : sur 752 avis expédiés aux citoyens, il reste 333 vidanges qui n'ont pas été effectuées. Un deuxième avis sera envoyé avant la fin de l'année.

Diane L'Heureux
Directrice générale

Mise en garde

Ce document se veut un simple résumé des faits saillants des informations, délibérations et décisions du Conseil Municipal en assemblée publique de Conseil et est publié à titre informatif seulement et n'a, par conséquent, aucune valeur légale à cet égard. Toute personne désireuse de connaître la nature exacte des informations qui apparaissent au présent bulletin doit consulter le texte du procès-verbal dûment adopté par le Conseil Municipal, disponible, notamment sur le site Web de la Municipalité

MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA

Rapport sommaire du mois d'octobre 2015

Type	Nombre émis	Permis Valeur	Montant
ABATTAGE D'ARBRES	3	502.00	75.00
AGRANDISSEMENT, TRANSFORMATION	1	15 000.00	100.00
BÂTIMENT ACCESSOIRE	3	39 000.00	75.00
CAPTAGE DES EAUX	2	13 500.00	50.00
GALERIE, PERRON, PATIO...	2	25 000.00	50.00
INSTALLATION SEPTIQUE	1	4 000.00	25.00
REMBLAI/DÉBLAI	1	3 800.00	25.00
RÉNOVATIONS/RÉPARATIONS	4	17 600.00	100.00
Totaux	17	118 402.00	500.00

Yves Séguin, inspecteur en bâtiment et environnement

CHANGEZ D'AIR!!!



Le programme CHANGEZ D'AIR! vise à réduire la pollution occasionnée par l'utilisation d'appareils de chauffage au bois désuets. Leur remplacement permettra de réduire de façon significative la pollution atmosphérique, le smog hivernal ainsi que les maladies cardiaques et respiratoires.

La Municipalité adhère au programme et a réservé une enveloppe globale de 4500\$ pour le retrait ou le remplacement de votre vieil appareil de chauffage au bois. Nous offrons donc une remise de 150\$ aux 30 premiers citoyens qui désireront en profiter et qui auront été acceptés à ce programme disponible à compter de **mars 2016**.

La première édition du programme CHANGEZ D'AIR a permis des réductions des émissions de particules fines estimées entre 271 et 440 tonnes métriques nocives pour la santé humaine et pour l'environnement.

Nous croyons que tous ces petits gestes sont importants pour la qualité de notre air et espérons que vous serez nombreux à profiter de cette occasion!

Pour plus d'informations, consultez le site www.changezdair.org

TRAVAUX PUBLICS

Vous avez pu constater durant le dernier mois que notre région n'a pas été épargnée par Dame nature. À cause des forts vents, plusieurs arbres sont tombés sur les fils électriques, ce qui a causé plus d'une panne de courant. Les employés ont dû inspecter nos routes afin de dégager celles-ci des débris de branches cassées et d'arbres.

- Il y a eu l'installation de 2 ponceaux ces dernières semaines en plus d'un ajout de poussière de pierres sur le Chemin du Lac-Caché.
- Un poteau a aussi été mis en place pour l'installation d'un relais de tour pour l'internet sur le Chemin Joseph-Topolniski. Des travaux ont aussi débuté sur le terrain de l'Hôtel de Ville afin d'ajouter un luminaire pour la patinoire.
- L'hiver est à nos portes et l'entretien de la machinerie est terminé. L'épandage d'abrasif sur nos chemins est déjà commencé. Soyez prudents et bon hiver.

RIDR (régie intermunicipale des déchets de la Rouge)

Capsule d'Informations : Novembre 2015

Notre société se doit de trouver et de développer des alternatives pour la gestion des matières résiduelles qu'elle produit; nous en sommes tous conscients. Le défi est toutefois de taille pour plusieurs de ces matières, comme le bardeau d'asphalte qui sert à protéger le toit de nos maisons, le tonnage généré, annuellement, de cette matière est très important.

Saviez-vous que le bardeau d'asphalte vétuste peut servir à différentes applications à la fin de son cycle de vie? Il peut notamment être utilisé comme combustible pour produire de l'énergie et servir plus spécifiquement aux usines qui fabriquent du béton au Québec. D'autres utilisations sont actuellement à l'étude, dont la possibilité d'incorporer le bardeau au bitume qui recouvre nos routes.

Qui dit valorisation, dit également coûts. Il ne faut pas oublier l'importance des frais de transport et l'impact des gaz à effet de serre sur notre environnement en raison des distances à parcourir pour atteindre les lieux de valorisation éloignés.

Suite à l'analyse des coûts pour optimiser l'utilisation des résidus de bardeaux d'asphalte, l'option retenue consiste à utiliser ces résidus sur le site même de la RIDR pour recouvrir les matières résiduelles enfouies comme alternative au sable. Cette action permettra de réduire l'utilisation d'une matière neuve, le sable, tout en utilisant localement une matière en fin de vie.

Bon automne à tous!

Marc Forget
Directeur général

JARDIN COMMUNAUTAIRE



Comme vous le savez, la municipalité a mis sur pied un espace de jardin communautaire. Les objectifs ciblés sont de s'offrir des aliments sains et de se donner un lieu de rassemblement où nous pouvons échanger ou partager nos connaissances et avoir du plaisir.

Le jardin communautaire vous appartient et il peut prendre différentes formes. Il peut être loué individuellement et cultivé à des fins personnelles comme c'était le cas l'été dernier. Les parcelles de terrains peuvent être mises en commun et cultivées en groupe. Les aliments peuvent être destinés à une organisation locale, une cuisine collective, une fête annuelle, etc. Bref il y a autant de possibilités que de gens pour en profiter !

La saison vient de se terminer, mais nous pensons déjà à celle qui viendra. Nous attendons vos suggestions et il vous est possible de réserver pour 2016!

GESTION DES ACTIVITÉS DES CASTORS

Certains d'entre vous se posent des questions concernant la gestion des activités des castors sur notre territoire et particulièrement sur la législation qui entoure les pratiques de gestions. Afin de bien répondre à vos questions, nous avons pensé mettre à votre disposition le règlement 310 régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau de La MRC d'Antoine-Labelle. Vous pouvez passer prendre une copie du règlement au bureau municipal ou consulter le document sur notre site internet.

“En te levant le matin, rappelle-toi combien précieux est le privilège de vivre, de respirer,

d'être heureux”

Marc Aurèle

TRAVAUX DU PÉNITENCIER DE LA MACAZA

En septembre, vous étiez nombreux à vous demander ce qui pouvait bien se passer au quai public du lac Chaud ?

Bien voilà, la direction de l'établissement de La Macaza a décidé de procéder à une réorganisation de leur usine d'eau potable. Pour assurer la qualité de l'eau, ils ont dû creuser plus profondément et plus loin soit autour de 30 pieds. Les travaux sont maintenant terminés dans la zone du quai public.

ATELIER DE CONFECTION DE CENTRE DE TABLE FLEURI- MERCREDI LE 9 DÉCEMBRE À 19 H 00

Pour Noël, venez fabriquer un montage d'un joli centre de table festif qui pourra égayer votre maison en ces périodes de rassemblement et de réjouissance.

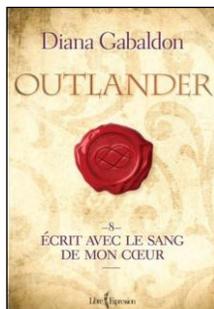
Vous pourrez les fabriquer à partir de fleurs véritables et d'accessoires de décorations.

**** Matériaux fournis- 10\$ par personne- Sur inscription seulement**

Pour *tous*, les enfants doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte



NOUVEAUTÉS NOVEMBRE/DÉCEMBRE - COUP DE CŒUR DE VOTRE

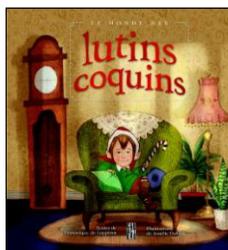


**Outlander T.08 Écrit avec le sang de mon cœur Partie 1
DIANA GABALDON**

Voici enfin la très attendue suite de Outlander. Série populaire maintenant adaptée pour la télévision, disponible chez nous dès janvier 2016.

Résumé

Juin 1778 : l'armée britannique quitte Philadelphie, alors que les troupes de George Washington délaissent Valley Forge pour se lancer à ses trousses. Jamie Fraser, que l'on croyait mort, réapparaît et découvre que son meilleur ami s'est marié avec sa femme, Claire. Il apprend également que son fils illégitime connaît maintenant l'identité de son père. Enfin réunis, Jamie et Claire se réjouissent que Brianna, leur fille, soit en sécurité au XXe siècle... Mais il n'en est rien, puisqu'elle est à la recherche de son fils, qui a été enlevé par un homme déterminé à connaître les secrets de sa famille. Son mari, Roger, s'est aventuré dans le passé pour retrouver le garçon disparu, ignorant que l'objet de sa quête n'a pas quitté le présent. Le ravisseur peut désormais jeter son dévolu sur sa véritable cible : Brianna.



**Le Monde des lutins coquins
AMÉLIE DUBOIS
DOMINIQUE DE LOPPINOT**

Résumé

Que savons-nous des lutins, ces petits êtres espiègles qui s'amuse à mettre le désordre dans nos maisons durant la nuit ? Pourquoi débarquent-ils chez nous avant Noël pour faire des mauvais coups et disparaître une fois le réveillon terminé ?

Ce livre vous apprendra tout ce qu'il faut savoir sur ces créatures magiques ; de leur origine à la formation qu'ils doivent suivre pour devenir des lutins de maison agréés, en passant par ce qu'ils font de leur temps une fois la période des Fêtes terminée.



- C'est un accès jour et nuit, **GRATUITEMENT**, à des livres numériques en français et en anglais;
- C'est aussi un accès, sans frais, à des milliers de revues numériques en français et en anglais;
- À des centaines de cours de langue et de bureautique;
- À une encyclopédie;
- À des ressources carrière/emploi; et plus.

Demandez votre numéro d'abonné et votre NIP à votre bibliothèque : (819) 275-2077 poste 26

www.mabibliotheque.ca

Invitation au lancement de la politique famille et aînés

Vous êtes cordialement invité au lancement officiel de la politique famille et aînés

qui aura lieu le 17 décembre 2015

à la salle Alice Rapatel- Dubuc

à 18 h 30

*Le document officiel vous sera acheminé
par la suite ainsi que le calendrier 2016*



Activité de bingo dinde

Nous désirons vous informer que les Chevaliers de Colomb conseil 5851, de L'Annonciation, organisent un bingo dinde, jeudi le 17 décembre prochain à 19 h 00, à la salle de la Gaieté, au Centre Sportif et Culturel de la Vallée de la Rouge (aréna). Billets en pré-vente au coût de \$10 à la Tabagie Raymond et 12\$ à la porte. Pour de plus amples informations, veuillez contacter. M.Michel Rivest, au (819) 275-2004.

Bienvenue à tous.



Fête de Noël des enfants le 5 décembre prochain



Organisé par les pompiers bénévoles

Une fois de plus cette année, les pompiers volontaires organisent la « Fête de Noël des enfants ».

Rendez-vous à la salle communautaire
dès 10 h 30



le samedi 5 décembre prochain.

Un petit dîner sera servi à 12 h 00 et
le père Noël devrait arriver à 13 h 00



Chaque seconde est une chance d'apporter
un changement!

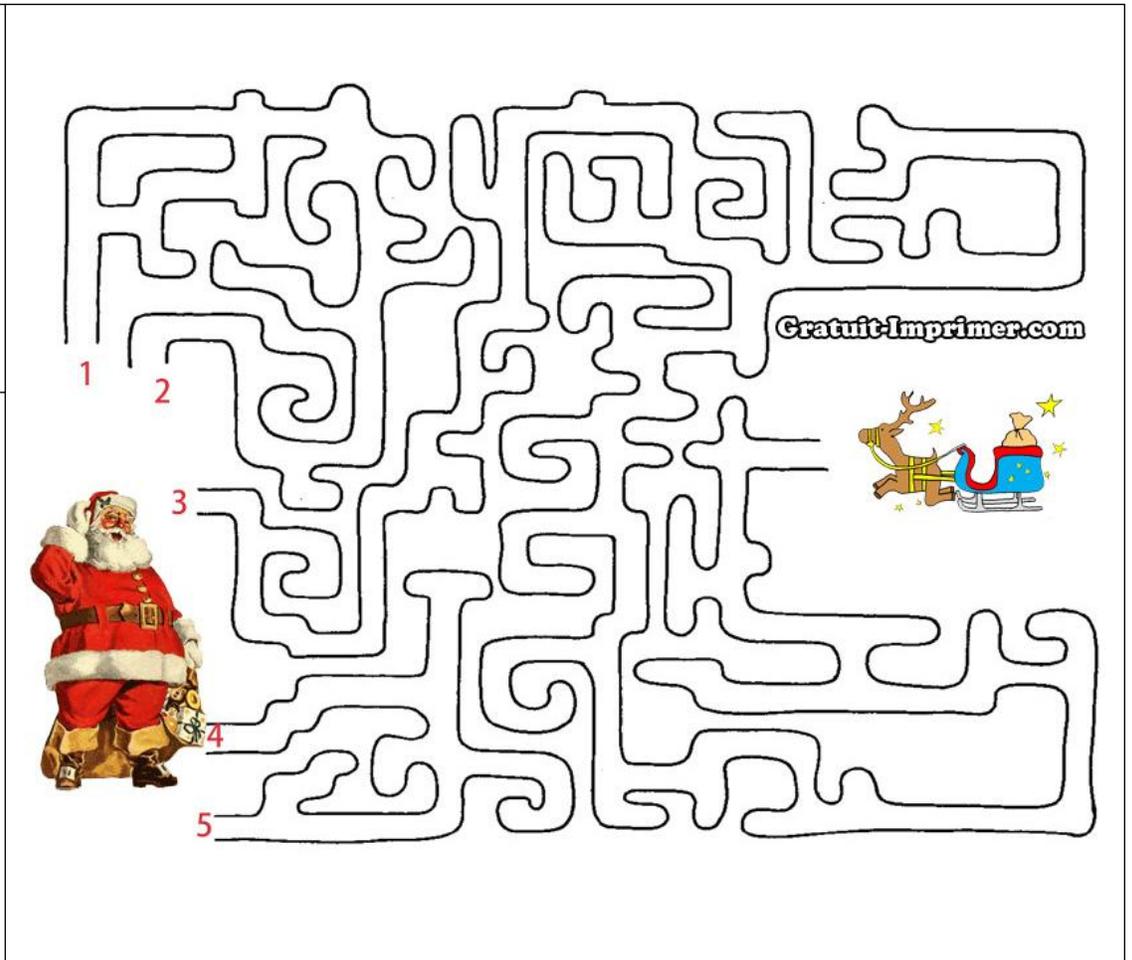
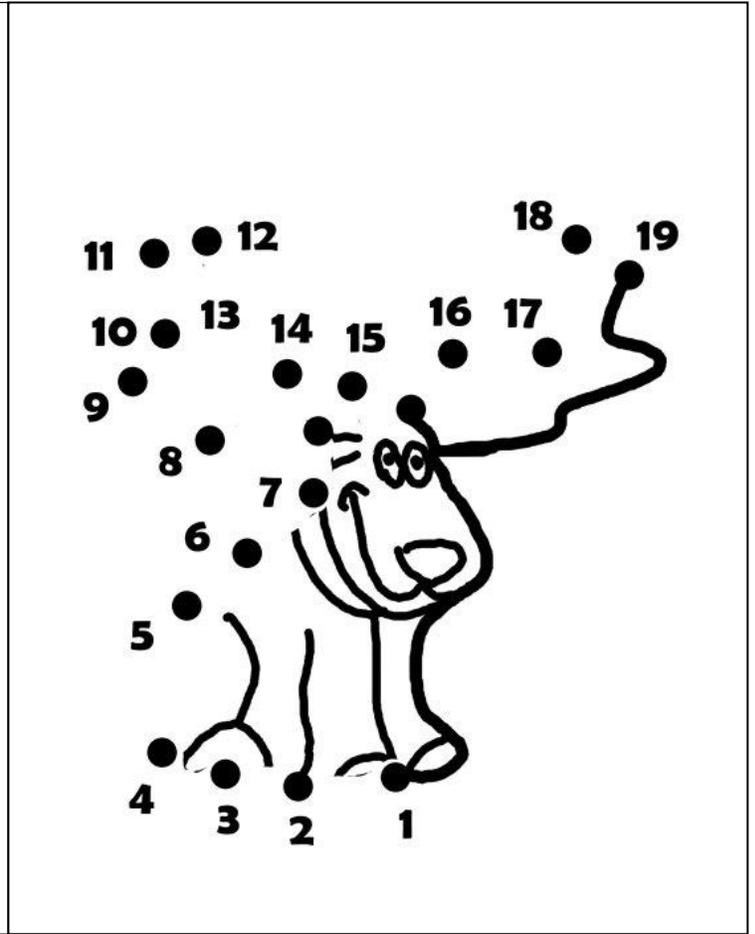
Seul nous allons plus vite mais
ensemble nous pourrons aller plus loin!

La vie est belle!
C'est avec nos propres mains que nous construisons notre destin!

Si je garde mes amis, je serai
assez riche!

Vieillir c'est un privilège! Rester
jeune de cœur c'est un choix!

Pour nos jeunes lecteurs



Paniers de Noël 2015



Les personnes qui désirent recevoir des paniers de Noël en 2015 doivent en faire la demande directement dans la communauté de La Macaza (paroisse) avant le 10 décembre 2015.

Prenez rendez-vous en téléphonant au (819) 275-2610. Une personne responsable vous rencontrera à l'église durant la semaine ou le dimanche entre 10 h 00 et midi pour compléter la demande.

Le comité des paniers de Noël 2015.

- Des boîtes pour recueillir les denrées non périssables sont à votre disposition à l'église et au centre communautaire jusqu'au 14 décembre.



Messe de Minuit (traditionnelle)
aura lieu le 24 décembre
à 22 h 00
à La Macaza
messe le 31 janvier
à 20 h00



Brunch

Le dimanche 24 janvier
dès 10h30 après la messe de 9h30
à la salle Alice Rapatel-Dubuc
Centre communautaire de La Macaza

Au menu :

*Comme d'habitude jambon, œufs, crêpes,
fèves au lard, patate, fruits, gaufres,
fromage, etc.*



Soyons-y nombreux et partageons un bon moment ensemble.
Au profit de notre église de La Macaza.
Nous avons besoin de ces activités pour maintenir
notre église....

Une date à réserver

Le samedi le 27 février
tournoi amical de quilles
au salon de quilles Saboca de Rivière-Rouge

Deux (2) départs : en après-midi et en soirée
Inscrivez cette date à votre agenda et prévoyez votre
équipe de 6 joueurs par allée
Coût: \$20.00 par personne
Venez-vous amuser tout en collaborant au maintien de
notre église de La Macaza
Détails supplémentaires dans prochain bulletin
Organisé pour la Communauté de La Macaza
Responsable: Jacqueline Leduc



HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Veillez prendre note que pour la période des fêtes, le bureau municipal sera fermé à partir du 23 décembre à compter de midi et nous serons de retour lundi le 4 janvier pour reprendre l'horaire habituel.

Pour toute urgence, veuillez communiquer avec la ligne d'urgence des travaux publics au (819) 278-5074

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE



Ouvert - Mardi le 22.....18 h 30 à 20 h 30
Ouvert - Mercredi le 23....16 h 00 à 18 h 00
Fermé - Jeudi le 24 décembre
Fermé - Samedi le 26 décembre
Ouvert - Mardi le 29.....18 h 30 à 20 h 30
Ouvert - Mercredi le 30....16 h 00 à 18 h 00
Fermé - Jeudi le 31 décembre
Fermé - Samedi le 2 janvier



Les Joyeux Macaziens en décembre

Jeux du premier jeudi du mois... le 3 à 10 h 00
Cartes du lundi... le 7, 14, 21, 28 à 19 h 00
Activités du jeudi ...le 3, 10, 17 à 13 h 00
Billard ... jeudi à 13 h 00



Souper de Noël – samedi le 12 à 18h00

Les Joyeux Macaziens en janvier

Jeux du premier jeudi du mois... le 7 à 10 h 00
Cartes du lundi... le 4, 11, 18, 25 à 19 h 00
Activités du jeudi ... le 7, 14, 21, 28 à 13 h 00
Billard ... jeudi à 13 h 00
Dîner pizza... Jeudi le 21 à 12 h 00



Calendrier des évènements

- | | |
|-------------|--|
| 5 décembre | - Dépouillement de l'arbre de Noël |
| 14 décembre | - Consultation sur les priorités des citoyens pour l'année 2016 à 18 h 00
Séance ordinaire du conseil municipal à 19 h 00 |
| 17 décembre | - Lancement de la politique familiale municipale
et démarche municipalité amie des aînés |
| 21 décembre | - Séance extraordinaire – présentation du Budget 2016 |
| 11 janvier | - Séance ordinaire du conseil municipal à 19 h 00 |
| 24 janvier | - Brunch de l'église |



Imprimé par :



Tél. : 819-274-2660

Email : ebtv258@hotmail.com